

Numéros indicatifs

La valeur VME (concentration maximale sur le lieu de travail)

est la concentration max. admissible de substances telles que des gaz, de la vapeur ou des matières en suspension dans l'air sur le lieu de travail, ne menaçant pas la santé, même après les 8 heures par jour réglementaires.

Classes de filtre et type de filtre (conforme aux normes EN 136, 140, 143, 149, 405)

Filtre à particules

Classe de filtre	Protection	Concentration de produits toxiques admissibles
P1	minimal	poussières fines et aérosols jusqu'à 4x la valeur VME
P2	optimal	poussières fines et aérosols jusqu'à 10x la valeur VME
P3	maximal	poussières fines et aérosols jusqu'à 30x la valeur VME

Filtre à gaz

Classe de filtre	Protection	Concentration de produits toxiques admissibles
1	minimal	0,1 % vol. (1000 ppm)
2	optimal	0,5 % vol. (5000 ppm)
3	maximal	1,0 % vol. (10000 ppm)

FF (Filtering Facepiece – pièce faciale filtrante) = identification pour demi-masques filtrants

Identification des filtres respiratoires

Type de filtre	Couleur d'identification	Domaines d'application
A	brun	gaz et vapeurs organiques, point d'ébullition > 65 °C gaz et vapeurs non organiques, par ex. chlore, acide sulfhydrique, acide cyanhydrique (cyanure d'hydrogène) dioxyde de soufre, gaz hydrochlorique (chlorure d'hydrogène) ammoniac, sel ammoniac gaz et vapeurs de composés organiques, point d'ébullition < 65°C monoxyde de carbone vapeur de mercure gaz nitreux, y compris monoxyde d'azote iode radioactive, y compris iode de méthane radioactif particules protection combinée
B	gris	
E	jaune	
K	vert	
AX	brun	
CO	noir	
Hg	rouge	
NO	bleu	
Réacteur	orange	
P	blanc	
ABEKP2		



Utilisation de masques anti-poussières fines

Avec un masque FFP2, vous disposez d'une protection suffisante pour 90% des travaux

Activité		Degré de protection	Remarque
Ponçage	Rouille, particules métalliques, diluant	FFP1	Pour les concentrations élevées en quartz P2
	Béton, pierres	FFP1	
Tronçonnage	Ciment, bois, acier	FFP2	
Perçage	Peintures, laques, sous-couches antirouille	FFP2	Pour les chromates P3, masque spécial éventuellement nécessaire
	Acier inoxydable	FFP3	Masque spécial éventuellement nécessaire
	Peinture antifouling	FFP3	
Brouillard de lubrifiant réfrigérant		FFP2	
	Acier de construction, zinc (autogène, MIG/MAG)	FFP2	
Soudage	Acier inoxydable (électrodes)	FFP2	
	Brasage	FFP2	
Travaux avec de l'amiante	Très faibles quantités, exposition rare	FFP2	
Travaux avec fibres de verre et fibres minérales		FFP2	
Tri sélectif des déchets		FFP3	Éventuellement masque contre les gaz et les vapeurs
Peinture au pistolet	Peinture (sans solvants)	FFP2	Éventuellement masque contre les gaz et les vapeurs
	Produits phytosanitaires (solution aqueuse)	FFP2	
Travaux dans les centrales électriques (par ex. remplacement de filtre)		FFP3	
Allergies	Pollen, poils d'animaux	FFP1	
	Poussière de farine	FFP2	
	Moisissures, champignons	FFP2	
	Bactéries	FFP2	En cas de tuberculose P3
Contact avec	Émanations de véhicules Diesel, fumées	FFP3	

Attention !

Ce tableau sert uniquement d'information de base et ne doit pas être considéré comme une unique aide à la sélection pour les masques de protection respiratoire. Avant d'utiliser un dispositif de protection respiratoire, il appartient à l'utilisateur de vérifier exactement si les masques de protection respiratoire utilisés correspondent aux exigences en matière de substance dangereuse et de concentration. Veuillez respecter les consignes figurant dans le mode d'emploi du masque de protection respiratoire correspondant.

